



SMAST CGT

<http://smast-cgt.fr/>

Commission administrative paritaire (CAP) des attaché.e.s d'administration de l'Etat

Compte rendu de la séance du 15 décembre 2015

Ouverture de la séance et déclarations diverses

C'est au tour de la CGT d'être désignée pour le secrétariat adjoint de la séance.

A l'initiative de la CGT, les trois organisations syndicales représentées à la CAP (CFDT, CGT et UNSA) demandent une **suspension de séance**.

De retour en séance, elles demandent de manière unanime que cela soit le directeur ou le chef de service qui préside la CAP. Si le directeur ne préside pas la prochaine CAP, les organisations syndicales ne siégeront pas.

Les OS font une déclaration commune pour présenter des revendications pour le corps des AAE (le plus volumineux des corps des A avec plus de 2300 agent.e.s). Certaines de ces revendications pourront bénéficier à d'autres corps, il s'agit de :

- Harmonisation des procédures de mobilité des postes entre les secteurs travail et santé/social et jeunesse/sports, et transparence sur ces procédures.
- La fin des plafonds d'emploi infra régionaux.
- Elaboration d'une véritable doctrine d'emploi.
- S'agissant des AAE la partie « IFSE » du RIFSEEP compte 4 groupe de fonction, alors que les autres corps en compte deux ou trois. On demande à ce que le nombre de groupes soit de trois.

La CGT lit ensuite une **déclaration liminaire** sur la souffrance et la santé au travail.

Il y a longtemps que la CGT n'était pas intervenue en liminaire de la CAP des AAE sur les risques socio organisationnels au sein de nos services. Pour mémoire, nous avons fait quatre déclarations liminaires et deux interventions en points divers sur ce sujet entre 2009 et 2014.

Nous avons souligné, lors de la CAP du 15 avril 2015, à l'occasion de la désignation des représentants du personnel de la CAP à la commission de réforme ministérielle, l'importance que nous attachions à cette question. Le nombre d'attaché.e.s impacté.e.s par les RSO est considérable et justifie cette nouvelle intervention de notre part.

La notion de risques socio-organisationnels remonte à 2010 (dans un rapport du Centre d'étude et de recherche travail, organisation, pouvoir, Université Toulouse Le Mirail CNRS réalisé pour notre confédération). La CGT préfère cette dénomination à celle de risques psycho-sociaux (RPS). En effet, les différentes approches des RPS renvoient toutes à des questions d'organisation, de choix et de décision. C'est la raison pour laquelle nous parlons, nous, de risques socio-organisationnels, même si nous savons que de nombreux professionnels préfèrent la terminologie RPS et qu'il y a débat sur cette question sémantique pointue.

Tout le monde sait maintenant de quoi nous parlons : une rupture entre le mode d'organisation et la santé des salariés. Cette rupture peut prendre de multiple forme : baisse de motivation, baisse du niveau de qualité du travail, inaptitude au travail, relations hiérarchiques tendues, fort absentéisme, augmentation des accidents du travail, importante rotation de l'emploi, épuisement professionnel, maladies, et dans des cas extrêmes tentatives de suicide, ou suicides... Dans tous les cas, sans même parler du sort des agent.e.s, il semble que ce n'est pas de l'intérêt de l'employeur de laisser faire cette rupture...

En ce qui concerne l'administration nous nous posons des questions ! Que de temps perdu depuis le rapport de la mission Inspection santé sécurité au travail de l'Inspection générale des affaires sociales de 2013 qui constatait une souffrance au travail dans tous les services et appelait à une prise de conscience ! Que de temps perdu et de collègues en souffrance, en maladie, partant à la retraite avant l'heure, ou dont les dossiers sont présentés aux commissions de réforme ! Ce n'est sans doute pas un hasard si l'hebdomadaire Entreprise & carrières » titrait récemment (numéro du 8 décembre) : « Prévention des RPS : l'administration au pied du mur »... La diffusion des belles brochures en papier glacé de la DGAFP est peut-être aussi un signe.

Les représentants syndicaux vous alertent depuis des années maintenant. En plus d'être des témoins, nous sommes parfois également confronté.e.s nous-mêmes à de telles situations.

Bien sûr tous les services sont impactés, mais le nombre de signaux en provenance des DIRECCTE nous alarme ! Trois exemples.

Nous avons siégé il y a un mois lors d'une commission de réforme dans le Maine-et-Loire : contre toute évidence, alors que l'expert mandaté par l'administration constatait un lien direct et essentiel entre le stress et travail et l'arrêt maladie d'une attachée, événement qu'il considère comme imputable à l'administration, la commission de réforme refuse d'admettre les faits au prétexte qu'il s'agit d'un évènement et non d'un accident !

Il y a peu, nous avons été alertés - par nos collègues de l'UNSA - sur un nouveau dossier dans le Vaucluse. Rappelons que c'est dans ce département que nous avons obtenu gain de cause dans une autre affaire, le 11 décembre 2014. Rappelons que nous vous avons interpellé lors de la CAP d'avril à ce sujet, et que nous attendons toujours que l'administration nous informe des suites données à l'avis de cette commission de réforme. Faut-il donc aller au devant la justice ?

Très bien, très récemment, dans une affaire que nous suivons depuis des années, et présentée au tribunal administratif, le rapporteur public a demandé aux juges, l'annulation totale d'une décision de refus du ministère, en raison des faits, donc sur le fond... Nous attendons le jugement.

Que de temps perdu... Nous demandons donc à l'administration de réagir au plus vite et de manière conséquente. L'existence de la présente déclaration témoigne que les décideurs administratifs sont avertis.

La CFDT et l'UNSA s'associent à la déclaration. Les organisations syndicales demandent à ce que l'administration développe la prévention. Compte tenu de la réforme territoriale, La CGT demande la convocation des CHSCT locaux sur ce sujet, et à ce qu'un CHSCT ministériel commun soit constitué pour les trois secteurs eu égard à la similitude des cas rencontrés.

L'administration répond sur plusieurs points :

- Harmonisation des procédures de mobilité, l'administration semble admettre que c'est une bonne idée.
- Plafonds d'emploi infra régionaux : l'administration répond que c'est un outil de GRH et qu'en aucun cas elle ne reviendra dessus. Les élus CGT rétorquent qu'il s'agit là d'un frein à la mobilité et font valoir qu'à cause des plafonds d'emploi infra régionaux de nombreux postes demeurent vacants.
- Doctrine d'emploi. La DRH mène des travaux. Les OS seront informées. L'élaboration d'une doctrine d'emploi à la fois pour les secteurs travail/emploi, affaires sociales/santé et jeunesse et sports constitue une des revendications essentielles portées par les élu.e.s CGT au cours de ces dernières années.
- RIFSEEP. Ca avance difficilement, on manque de temps pour le faire dans de bonnes conditions. C'est un très gros chantier. Le support réglementaire de la PFR disparaît au 1^{er} janvier 2016. Cela explique l'urgence. L'administration indique qu'il n'est pas possible de faire trois groupes, la Fonction publique exige quatre groupes. Le niveau indemnitaire sera le même qu'auparavant. Elle explique que le 4^e groupe a pour objet d'être un groupe d'accueil pour les AAE sortie IRA. Les OS font remarquer qu'avec le gel à venir de la partie IFSE du RIFSEEP, les sorties IRA risquent de se retrouver piégées dans ce 4^e groupe.

- Souffrance. Le message semble entendu. La CGT insiste sur la nécessité de créer un CHSCT ministériel commun pour les trois secteurs et demande de manière insistante à ce que le DRH soit saisi de cette requête. Objectif de cette demande : vérifier que l'ensemble des documents et procédures de prévention ont bien été élaborés et mis en œuvre par les chefs de services, responsables juridiques, de la sécurité et de la santé de leur agents au travail. Les élu.e.s CGT demande un point de suivi de la commission de réforme de décembre 2014 dans le Vaucluse.

A noter : en raison de la mise en œuvre de la réforme territoriale des CAP supplémentaires seront organisées fin janvier, puis en mars, pour les mouvements liés à la RT.

ASSEMBLEE PLENIERE (Les trois grades sont représentés)

Point n° 1 : Bilan de gestion du corps des attachés d'administration de l'Etat (CIGEM) pour la période 2013 - 2015

L'administration présente un bilan après deux années du corps des AAE dans le CIGEM. (Chiffres arrêtés avant la CAP du 15 décembre 2015).

L'**effectif du corps des AAE** géré par les ministères sociaux au 14 décembre 2015 est constitué de 2305 agents répartis comme suit :

Grades	Effectifs physiques	Répartition femmes/hommes
AAE HC	131	70 femmes/61 hommes
APAE	637	414 femmes/223 hommes
AAE (grade de base)	1537	1026 femmes/511 hommes

L'**âge moyen** des effectifs du corps est de 45 ans. Cet âge moyen se décline comme suit :

- AAE HC : 52 ans ;
- APAE : 48 ans ;
- AAE : 45 ans.

Différentes questions ont été évoquées sur ce thème : le droit d'option ; l'accès au grade AAE HC et à l'échelon spécial ; l'accès au corps des AAE ; la mobilité et le transfert du dossier administratif de l'agent en cas de mobilité ; l'entretien professionnel.

En tout état de cause, la CGT est opposée à la disparition du contrôle exercé par la CAP sur les CIGEM entrants ; cette disparition ayant été demandée par les ministères sociaux à la

DGAFP. Le but de cette opposition est d'empêcher que les AAE de nos ministères soient discriminés au profit des attachés des autres ministères affectés dans nos directions, comme c'est souvent le cas.

Pour toute interrogation sur ces différents points, les élus CGT à la CAP sont à votre disposition. Envoyez nous vos messages à « syndicat-cgt-adm-centrale@sante.gouv.fr ». Nous ne manquerons pas de vous répondre.

La CGT évoque le fait que les inspecteurs du travail ont obtenu la hors échelle B, ce qui les positionne comme des A+ à l'instar des administrateurs civils. Elle rappelle que les IASS l'ont déjà. Dès lors, le corps des AAE devient le seul corps de promotion pour les contrôleurs du travail et les catégories B - tous corps confondus - exerçant leurs fonctions dans les DRJSCS, les DDCS et les ARS.

Dans ces conditions, les effectifs du corps des AAE vont doubler très rapidement, créant de ce fait des goulots d'étranglement au niveau des échelons sommitaux du 1^{er} grade et du grade d'APAE. La CGT a fait remarquer à l'administration qu'elle se trouvera dans l'obligation d'améliorer le ratio promus/promouvables pour le passage du 1^{er} grade au grade d'APAE, et d'assouplir les critères d'accès au grade d'AAE HC et à l'échelon spécial.

Point n° 2 : Examen des titularisations dans le corps des AAE

Ont fait l'objet d'un avis favorable et la CAP vote à l'unanimité pour :

BIROTA, Mathilde, (autre) à la DIRECCTE Picardie

LOR Gaetan, IRA de Lille, à la DGT

PARAIRE Marc, IRA de Nantes, à l'ARS de Basse-Normandie

VOROS Magali, IRA de Nantes, à la DSS

Les lauréats du concours Sauvadet :

SMARA Assiba admise au 2 avril 2014 DIRECCTE Nord-Pas-de-Calais - UT 62

TCHINDA DJOU Youri admis au 2 avril 2014 ARS Rhône-Alpes

HOFFMAN Virginie, admises au 2 avril 2014 SDFE - DDCS 62

Les programmeurs

BOUVIER Grégoire, admis au 20 novembre 2014 Direccte Lorraine

DANGIN, Sylvain, admis au 20 novembre 2014, CREPS Auvergne

SALVAT, Stéphane, admis au 20 novembre 2014, DCSTEP de St-Pierre et Miquelon

TURPAIN David, admis au 20 novembre 2014 Direccte PACA

ARCELIN Claire, a demandé son détachement pour suivre une scolarité, la décision est donc reportée.

Point n° 3

Liste d'aptitude par la voie de l'examen professionnel B en A (session 2015)

La CAP vote à l'unanimité sur 17 noms qui ont réussi à l'examen professionnel.

AMARA, Assia (DSI) ; ARNOULD, Virginie (ARS Lorraine) ; CAMUS-PAQUE, Corinne (ARS Picardie) ; CHAUVIN, Sylvie (DGOS) ; CORNU Johann (DDCS Pas de Calais) ; DELATTRE, Carole (ARS IDF) ; DROLLON, Ludovic (ARS Basse Normandie) ; DURAND, Noëlle (ARS Aquitaine) ; GARCIA, Aline (ARS PACA) ; GIAI GIANETTO, Christine (Div Cab) ; KAJGANIC, Sandrine (MNC) ; LECOT Sylvie (DRJSCS Basse-Normandie) ; MERCIER Séverine (DDCSPP 73) ; MOULET, Sylvie (ARS Franche Comté) ; PETIOT FREDERICK RECH, Gilles (ARS PACA) ; PROVOST, Séverine (EHESP) ; et VERRET, Delphine (DRJSCS Centre).

Liste d'aptitude d'attaché d'administration de l'Etat au titre de l'année 2016

En ce qui concerne les promotions de B en A, il y avait cette année 2152 promouvables (769 de la classe ex, 633 de la classe sup. et 750 de la classe normale). La DRH a reçu 234 propositions des directions. 25 noms devaient être présentés à la CAP.

Plusieurs critères ont été pris en compte : l'administration a favorisé les directions non servies en 2015. Elle a également une grille de critères (encadrement, mobilité, mode d'accès au 3^e grade, tentative de passer des concours).

Nous avons fait un rappel au règlement intérieur de la CAP qui pose le principe d'un dialogue social de co-construction entre les représentants du personnel et l'administration dans l'élaboration de la liste des promotions tant au niveau de la liste d'aptitude qu'au niveau du tableau d'avancement..

Le nombre de postes ouverts était de 25, après discussions les agent.e.s dont les noms suivent sont promu.e.s :

AUDOLANT Stéphane de la DFAS
BLANC Laurence de la DARES
BRIOT Christine de la DGCS
CHOTEAU Claude de l'ARS Auvergne
COURBEZ Claudine de l'ARS Bourgogne
COVY Chantal de l'ARS Ile-de-France
DELOFFRE Thérèse-Marie de l'ARS Nord-Pas-de-Calais
DUMAS Philippe de la DICOM
FABRE Françoise de l'ARS Océan Indien

FLAMAND Véronique de la DRJSCS Bourgogne
FONTAINE Véronique de la DSI
GELIOT Brigitte de la DIRECCTE Val-de-Loire
GRANDIN Gilles de la DRJSCS Rhône-Alpes
HERIQUE Sandrine de la DRH
JIMENEZ Patrice de la DRJSCS
LALLEMAND Catherine de la DRJSCS Franche Comté
LANDAS Maryvonne de la DRJSCS Basse-Normandie
LE QUERRIOU Sylvie de la DRJSCS Bretagne
LERIDER Edmond de la DIRECCTE Martinique
PLAZE Brigitte de la DJSCS Réunion
SAIGH Farida du CLEISS
SALAUN Michèle de la DRJSCS Bretagne
STOMBELLINI Fabrice de l'ARS Limousin
VARNEY Martine de l'ARS Alsace
WALRAWENS Elisabeth de l'ARS Rhone-Alpes

ASSEMBLEE RESTREINTE N° 1 (AAE + APAE)

Point n° 4 : Examen des demandes de mutation des attachés d'administration de l'Etat : mouvement sur avis de vacance sur le secteur travail

Il y avait 113 postes répartis en 2 avis de vacances : 52 candidatures (dont 31 du secteur travail) et 12 de l'extérieur

La CAP des inspecteurs du travail se tenant comme d'habitude avant celles des AAE, un certain nombre de postes sont pourvus en interne ou par des IT.

La CAP acte les mutations suivantes :

Isabelle Nebut > UT Moselle
Karine Lutz > UT Nord
Jean-Baptiste Leray > UT Loire Atlantique
Anne-Lise Espinos-Galmes > UR Rhône Alpes
Cécile Bouthenet > UR Rhône Alpes
Martial Seon > UR Rhône Alpes
Béatrice LAURE > UT de Haute Savoie
Brigitte Habiba DISSOU BELO > DIRECCTE Mayotte
Reine AZOR-PLENET > DIECCTE Guyane
Mihidhoir SAID ALI > DIECCTE Guyane (sous réserve avis DIECCTE)

Patrick ABDELMAJID > UT Saône et Loire
Jeanne MESNIL > UR BRETAGNE

Nadine MONSACRE > UT de l'Indre
Océane SPINELLI FRISSANT > UT Haute Corse
Virginie RUE > UT Val de Marne
Denise BAUER > UR Ile de France
Sabrina TOUSSAINT > UT du Gard
Vincent BALON > UT Meurthe et Moselle
Christophe DELAIGUE > UT de la Meuse
Etienne CERON > DIRECCTE Midi Pyrénées
Gwénaëlle MUZZOLIN > UR Nord Pas de Calais
Lise LECA > UT Nord
Olivier SPECQUE > UT Pas de Calais
Morgane LETOURNEAU > UT Loire Atlantique
Nathalie LOBJOIS > UT de l'Aisne
Bertrand BONNARD > UR PACA
Carole CHASSAING > UT du Rhône
Carole FARNOS > DIECCTE Martinique

Deux mutations nous sont signalées pour information : Alexandre DANDINE (DGEFP) et Valérie DURAND (DDDFE de l'Indre).

Point n° 5 : Examen des mouvements effectués dans le cadre du corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM) pour le grade d'attaché d'administration de l'Etat

ANDRE Aurélien	DFAS
ASQUIN Céline	DIRECCTE Picardie - UT Somme
AVRIL Frédéric	DDCSPP Cher
AZOR-PLENET Reine	DIECCTE Guyane
BOUTTIER Annie	DGEFP
CORBIERE Sylvie	DAJ
GAERTNER Yvette	DDCS Meurthe-et-Moselle
GASCON-PERES Garance	DICOM
GUESTAULT Hervé	DRJSCS Centre-Val de Loire
JOHNSTON Céline	ARS Pays-de-la-Loire
LUTZ Karine	DIRECCTE Nord-Pas de Calais
MONNEREAU Stéphanie	DJEPVA
PITON Matthieu	Cabinet
RAVOUNA Chloé	DSS
VIALAT Stéphanie	DGEFP

Les organisations syndicales s'étonnent une nouvelle fois que des candidatures d'AAE ne soient pas retenues en priorité (parfois plusieurs), et que les postes soient pourvus par des agent.e.s « extérieurs ». Nous avons demandé lors d'une précédente CAP, et nous redemandons, que les dossiers des AAE non retenus nous soient présentés et que nous soit présenté les motivations des directions concernées. L'administration répond que les AAE n'avaient toujours le bon profil.

Point n° 6 : Examen des demandes d'accueil en détachement dans le grade d'attaché d'administration de l'Etat

AUGER Tiphaine	école nationale de voile
BLANC Séverine	ARS Pays-de-Loire
CHAMPION Lisa	DICOM
CHAPUIS Aurélien	DJEPVA
CHARRON Franck	DRH - SD1D
DI SILVESTRO Delphine	DGCS
DONZELOT Jules	DJEPVA
FIGUEIREDO Marie-Hélène	ARS Haute-Normandie
LEVIEIL Cécile	DGEFP
NICOLLE Laurence	ARS Ile-de-France
NICOLLET Zhour	ARS Rhône-Alpes
PAONE DOUANGDARA Souphaphone	DREES
PIERRET Stéphanie	DGOS
PIOU Soazig	DDCS Paris
PROUTEAU Thomas	DDCSPP du Doubs
ROMAIN-CARCY Dominique	DIRECCTE Champagne-Ardennes
SEBAIHI Djamel	DSI
SEGUINOT Valérie	DRJSCS Pays-de-la-Loire
VENANT Marie-Claude	DDCS du Morbihan
ZIETECK Véronique	ARS Champagne-Ardenne
PAPES Mihalo	DRJSCS IDF

Point n° 7 : Examen des demandes d'intégration dans le grade d'attaché d'administration de l'Etat après détachement ou directe

ALLAVENA Elise	DGCS
-----------------------	------

BELAID Saïda	DDCS 75
BRIERE Nathalie	DRJSCS Champagne-Ardenne
DANTIN Valérie	ARS Aquitaine
DEROUT Laurent	ARS Pays-de-la-Loire
DJAFRI Fadila	DRH
DUHAYON Marie	DIRECCTE Picardie
JEANDEL Florence	DRJSCS Lorraine
KOSZUL Marianne	DGT
LAHITTE Pascal	DDCS Seine-Saint-Denis
MONCEY Geneviève	DRJSCS Basse Normandie
MONTEIRO Sandra	ARS Lorraine - DT de la Moselle
SALMI Malika	DGEFP
STEFANINI Dominique	DDCS Indre-et-Loire
SUZINEAU Emilie	DGEFP

Point n° 7 bis : Examen d'un recours

Le recours d'un AAE est examiné par la CAP qui vote, suite à la proposition de l'administration, la modification de plusieurs points du compte rendu professionnel de l'agent.

ASSEMBLEE RESTREINTE N° 2 (APAE + AAEHC)

Point n° 8 : Examen du tableau d'avancement au grade d'attaché d'administration hors classe de l'Etat et à l'échelon spécial au titre de l'année 2016

AYMARD ELMALEH Régine D.G.C.S.
 BARELLI Dominique C.N.G.
 BAUDINO Claudie D.G.C.S.
 BEAUDOIN Séverine D.G.E.F.P.
 BELLE Rémi DIRECCTE de P.A.C.A.
 BERGOUX Laurent DIRECCTE du Limousin
 BLONDEL Véronique-Anne A.R.S. d'Aquitaine
 BONTEMPS-WEISHAUPT Alexandra D.S
 BUSSIÈRE Caroline D.S.S.
 CALANDRA Aniela I.N.T.E.F.P.
 CAROUPANIN Nadine D.J.S.C.S. de la Réunion
 CASANDJIAN Anne-Gaëlle D.G.T.
 CATANAS Jean-Luc DIRECCTE d'Ile-de-France/UT Seine-et-Marne (77)
 CATE Laurence D.G.S.

CAZOR Gauthier D.D.C.S. des Hauts-de-Seine (92)
CHAMBON Cédric DIRECCTE d'Auvergne
CHARLET Jean-François D.R.H.
CLARISSE Jean-Michel I.N.J.S.
COGGIA Danièle I.N.T.E.F.P.
COMOY Alix D.G.C.S.
DE MAULMONT Agnès D.G.E.F.P.
DELILLE Claire Jeanne Division des cabinets
DUBOIS MAZERIE Laurent D.G.C.S.
DUPUIS Annick D.D.C.S. du Calvados (14)
FERRI Eugène D.R.H.
FIGHERA Marie-Annie DIRECCTE de Midi-Pyrénées
FOUCAULT, Aude DRJSCS Corse
GARCINI Josiane C.N.G.
GERARD-CORNIL Marie-Françoise Secrétariat général
GUILCHET Valérie D.D.C.S. du Morbihan (56)
HENRION Frédérique DIRECCTE de l'Aquitaine
HOUSIEAUX Pierre A.R.S. d'Ile-de-France
KLEIN Tristan D.G.E.F.P.
LABAT François D.G.S.
LALAIN Séverine A.R.S. de P.A.C.A.
LAMOTHE Monique D.D.C.S. de la Gironde (33)
LAVY Laurence D.G.S.
LOUINEAU Jean-Michel DIRECCTE de Poitou-Charentes/ UT des Charentes (16)
LUCIANI Joseph DIRECCTE de Corse/UT2B
MARTINEZ Chrystele DIRECCTE de Rhône-Alpes/UT Haute-Savoie (74)
MARTINEZ Jean-Philippe MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
MATHIEU Frédérique D.R.J.S.C.S. de Bourgogne
MICHEL Gaëtan D.D.C.S.P.P. du Haut-Rhin (68)
MINOT marjolaine D.G.C.S.
MITURA Isabelle D.S.I
MONROC Ghislaine D.J.S.C.S. de Guyane
MORAIS Anne-Marie D.R.H.
PALIX-CANTONE Ghislaine D.G.S.
PARENT Franck D.R.J.S.C.S. de Champagne-Ardenne
PENCREAC'H Erell D.G.O.S
PINOT Jean-Christophe D.R.J.S.C.S. du Nord-Pas-de-Calais
POIREAU Evelyne DIRECCTE du Centre-Val-de-Loire/UT Loir-et-Cher (41)
REILHAC Christophe D.F.A.S.
RENUCCI Brigitte D.D.C.S. des Alpes-Maritimes (06)
RIVET Nadine DIRECCTE du Limousin
SAMBUSSY Philippe D.F.A.S.
SAULNIER Alain D.R.H.
SEDRAOUI Nadia D.R.H.
SEGUIN Arnaud D.R.H.

THIEBAUD Jean D.A.E.I
VADEAU-DUCHER Marie-Cécile SGAR Nord-Pas-de-Calais
VALLADE Marie D.R.H.
VALLON Delphine D.I.C.O.M.
VAMPEE Gilles D.S.I
VERNEAU Bernard D.S.
VIDAL Arnaud D.F.A.S.
VILATTE Sandrine DIRECCTE d'Auvergne/UT Haute-Loire (43)
VILLEGAS Christophe D.S.
VINCENT Eric DRJSCS de Franche-Comté

AAE HC au 7e échelon TA Echelon spécial 2016

ANGHELOU, Daniel	DGCS
COENT, Marie-Christine	DETACHEE BIT
CORRE, Juliette	ARS OI
LE ROUX, Mireille	DETACHEE
LIDUENA, Bernard	DICOM
MENDES DA COSTA, Maurice	AC
QUIOT, Agnes	SG
VASSAUX Martine	DGOS

Point n° 9 : Examen des demandes de mutation des attachés principaux d'administration de l'Etat : mouvement sur avis de vacance sur le secteur travail

La CAP acte les mutations suivantes :

DUART MARTINS Emilia > UT 91
LE FUR Julia > UR Corse
DIDIER Christine > UR Franche Comté
FOIN Ronald > DIECCTE Guyane

Ainsi que :

GOUBERT Guilhem	DSI
MILLERET Emmanuelle	DSI

Point n° 10 : Examen des mouvements effectués dans le cadre du corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM) pour le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat

BENET Fabienne	DGCS
CHAUDIERE Audrey	DGEFP
DUARTE MARTINS Emilia	DIRECCTE Ile-de-France UT 91
FOIN Ronald	DIECCTE Guyane
MONTEL Olivia	DARES
NEMICHE Franck	DGS
ROUSSEAU Jean-Baptiste	DDCS Saône-et-Loire
SIRY Jean-Marc	DJEPVA
VASSAS Daniel	DIECCTE Mayotte
VERRIER Christophe	DRH

Point n° 11 : Examen des demandes d'accueil en détachement dans le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat

AUTAIN Marianne	DJEPVA
BEUCHER Arnaud	DFAS
BIGNON Christelle	CNEFOP
CASTETS Fabienne	DRJSCS Haute-Normandie
LETE Emmanuelle	DIRECCTE Champagne-Ardenne UT de l'Aube
ROYE Ludovic	INSEP
TERRE Marie-Dominique	DRJSCS Midi-Pyrénées
VACHER Christine	DDCSPP du Doubs

Point n° 12 : Examen des demandes d'intégration dans le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat après détachement ou directe

DECOMPOIS Yannick	DJSCS Réunion
JAPPONT Fatima	DDCS de Paris
LECLERCQ Audrey	DRJSCS Haute Normandie
PLESNAGE Caroline	DRJSCS Picardie
VEILLON Benoît	DIRECCTE IDF

NB Caroline Plesnage est intégrée au 1^{er} janvier 2016

ASSEMBLEE RESTREINTE N° 3 (AAEHC)

Point n° 13 : Examen des mouvements effectués dans le cadre du corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM) pour le grade d'attaché d'administration hors classe de l'Etat

JANKOWIAK Denis

DFAS

Vos élu-e-s à la CAP des attaché-e-s

Robert Gutierrez

01 40 56 50 19

robert.gutierrez@sante.gouv.fr

Daniel Anghelou

01 40 56 86 66

daniel.anghelou@social.gouv.fr

Lydie Vinck

01 44 38 24 22

lydie.vinck@travail.gouv.fr

Olivier Roche

01 53 86 10 13

olivier.roche@social.gouv.fr



De gauche à droite : Daniel, Olivier, Lydie et Robert